



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 11 septembre 2024 – Suite aux articles publiés récemment par quelques organes de presse, Les jeunes Maçons (LJM), TPME opérant dans le secteur du BTP, souhaite porter à l'attention du grand public certaines clarifications.

LJM, dont M. Chakib ALJ est devenu actionnaire passif à 50% en 2021, a connu une situation difficile, notamment en raison de marchés conclus sans prise en considération de l'inflation des prix des matières premières, compromettant ainsi la continuité de l'entreprise.

Pour éviter un arrêt de l'activité et poursuivre l'exploitation de la société, M. ALJ a racheté les parts du fondateur et ancien gérant de l'entreprise, s'est associé à un nouveau gérant expert dans le domaine du BTP et a injecté une somme avoisinant les 200 millions de dirhams dans LJM.

Cela a permis à l'entreprise d'honorer ses marchés, de sauvegarder les emplois, de maintenir les salaires de ce personnel, ainsi que de tenir ses engagements avec ses tiers, notamment l'assainissement de dettes fournisseurs.

A l'heure actuelle, bien que rencontrant des difficultés liées, en l'occurrence au recouvrement d'importantes créances, LJM est en activité et se bat, à l'image de plusieurs TPME, pour retrouver et maintenir une situation financière saine et équilibrée, particulièrement vis à vis de ses fournisseurs, continuer à opérer dans ce secteur économique majeur et créer de l'emploi.

LJM, en la personne de son associé gérant, M. Taoufik BENCHABA, est en contact permanent avec ses fournisseurs pour trouver des solutions en faveur de l'épure des dettes et du maintien de leurs prestations dans les projets en cours et futurs.